



Deuxième annonce

La Quatrième session de la Plateforme mondiale « Investir pour des lendemains plus sûrs » intervient dans le contexte d'une volonté internationale sans précédent de réduire les risques de catastrophe et de renforcer la résilience de nos collectivités. Dans l'ensemble des régions du monde, des actions sont mises en œuvre en vue de réduire l'impact social, environnemental et économique des catastrophes naturelles.

Par ailleurs, certains événements tragiques survenus ces dernières années nous rappellent que les catastrophes ne font pas de distinction entre les différentes régions ou les niveaux de revenus. D'après les prévisions, le changement climatique augmentera probablement la fréquence et la violence des phénomènes météorologiques. L'urbanisation rapide et la dégradation de l'environnement exposent de plus en plus d'individus et d'infrastructures aux menaces. Le risque de perte découlant d'une catastrophe augmente plus rapidement que la croissance économique.

Alors que nous approchons de 2015 et du terme des dix premières années du *Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes* termine son premier mandat de 10 ans, toute perspective d'avenir fondée sur le développement durable au bénéfice de tous nous appelle à réduire les risques de catastrophes naturelles. En l'absence d'une telle volonté d'action, les risques naturels continueront à se traduire par des catastrophes et entraveront tout progrès vers un développement durable.

En rassemblant des gouvernements, des organismes internationaux, des organisations intergouvernementales, des ONG, des collectivités locales, des instituts scientifiques et universitaires et des entreprises privées, la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe constitue donc une formidable opportunité de favoriser l'implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre de solutions dans ce domaine.

La Quatrième session de la Plateforme mondiale offrira une opportunité de mettre en place de nouveaux partenariats et de nouvelles alliances. Les progrès réalisés dans le domaine de la réduction des risques et du renforcement de la résilience des collectivités face aux aléas seront au cœur des échanges et des débats organisés lors de l'événement. Les intervenants seront encouragés à partager leurs expériences et à évoquer les actions innovantes et les pratiques mises en œuvre. Cette nouvelle session revêt par ailleurs une importance particulière puisqu'elle offre l'opportunité d'approfondir les discussions relatives à la mise en œuvre d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophes.

La Deuxième annonce met en lumière les résultats attendus, la structure générale de la manifestation et les événements organisés, certaines dates clés, ainsi que des informations pratiques concernant la Quatrième session de la Plateforme mondiale 2013.

Résultats attendus

- Présentation des progrès réalisés et des pratiques adoptées dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et organisation de débats autour de ce thème.
- L'implication et la contribution des intervenants aux perspectives d'avenir dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe pour le 21^e siècle.
- Consultation relative à l'élaboration d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- Création de nouveaux partenariats et de nouvelles alliances en vue de réduire les risques et d'aider les collectivités à mieux résister aux catastrophes.
- Partage des enseignements retenus et des innovations, notamment les nouveaux outils et méthodologies.
- Hiérarchisation et rationalisation des orientations des partenaires dans le domaine de la réduction des risques, lesquelles seront présentées dans le document final : le Résumé du Président.

Programme

La Quatrième session de la Plateforme mondiale se tiendra à Genève au Centre international de conférence, du dimanche 19 mai au jeudi 23 mai 2013. Les deux premières journées offriront aux partenaires une opportunité de se réunir, tandis que des consultations et des manifestations préparatoires seront organisées. Le programme officiel se déroulera du mardi 21 au jeudi 23 mai.

Les événements officiels incluront : les sessions d'ouverture et de clôture ; des séances plénières officielles ; des réunions de haut niveau ; des sessions plénières ; des sessions informelles plénières portant sur le cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe ; des événements spéciaux ; des manifestations parallèles ; une « Place de marché » ; et un « Ignite Stage ». Un programme préliminaire est disponible sur le site Internet. Le programme définitif sera disponible à partir du mois de janvier 2013.

Sessions plénières

L'engagement du secteur privé en faveur de la résilience des sociétés face aux catastrophes

Le secteur privé est un moteur de développement économique dans la plupart des régions du monde. Les multinationales, tout comme les petites et moyennes entreprises, garantissent l'emploi et la croissance économique au sein des différents pays et collectivités. Les catastrophes ont incontestablement un impact sur les entreprises et, si ces dernières ne veillent pas à la résilience de leurs investissements, les collectivités et les nations se trouvent dans l'impossibilité de réduire les risques auxquels elles sont confrontées. À la lumière du vif intérêt dont a fait preuve le secteur privé à l'occasion de la Plateforme mondiale 2011, le Groupe consultatif du secteur privé s'efforcera de mettre à profit la dynamique ainsi créée et d'impliquer les participants dans des programmes d'élaboration de politiques et de partenariats concrets visant à favoriser la résilience.

La résilience des collectivités – La création de nations résilientes

L'émergence de nouvelles solutions, de nouveaux risques et de nouvelles informations impose l'implication d'un plus grand nombre d'acteurs du changement. De formidables ressources et connaissances restent inexploitées au sein des jeunes populations, auprès des femmes et par le biais des réseaux sociaux. Le secteur privé, les gouvernements locaux et les parlementaires constituent également de précieux alliés pour la promotion et la mise en œuvre des changements nécessaires au cours de la prochaine décennie. L'organisation régulière de campagnes d'information et la mise en œuvre de tous les efforts nécessaires pour exploiter pleinement le potentiel des collectivités locales sont le fondement de nations résilientes et revêtent une importance capitale pour mettre en application les mesures concrètes qui permettront de favoriser la prévention des risques de catastrophe.

Le rôle des autorités gouvernementales et locales dans la pérennisation d'une gestion durable des risques

Les autorités nationales et locales sont des facteurs clés de la gestion du risque et du renforcement des capacités des collectivités à résister aux catastrophes. De nombreux gouvernements ont adopté des politiques et des lois, mais il existe toujours certaines lacunes en ce qui concerne leur application. Les analyses et les informations disponibles concernant la gestion des risques se sont remarquablement améliorées. Des informations plus nuancées et des mesures d'application pratiques, eu égard notamment aux aspects économiques, à l'urbanisation et aux capacités d'adaptation au changement climatique doivent encore être recherchées. Il convient notamment de souligner la nécessité d'enregistrer systématiquement les pertes liées aux catastrophes afin d'enrichir les modèles basés sur les analyses et les informations disponibles dans le domaine de la prévention des risques.

Événements spéciaux et manifestations parallèles

Des événements spéciaux et des manifestations parallèles seront organisés dans le cadre de la Plateforme mondiale autour des thèmes suivants :

Les nouvelles informations

Les progrès réalisés dans le domaine de l'analyse et de la recherche offrent une meilleure connaissance des risques de catastrophe et accroissent l'efficacité des approches adoptées en matière de prévention. À l'occasion de la Plateforme mondiale, une attention particulière sera accordée aux résultats du Rapport d'évaluation global 2013, notamment en ce qui concerne les aspects économiques des secteurs privé et public dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe. Une autre priorité est de rassembler la communauté scientifique, les législateurs et les professionnels du domaine pour trouver des moyens de traduire les informations disponibles en politiques et en pratiques applicables dans le domaine de la réduction des risques.

Risques émergents

La complexité du Tremblement de terre du grand-est japonais nous a récemment rappelé la nécessité de prendre en considération de façon plus approfondie les risques émergents. Qu'en est-il des risques et des dangers qui n'ont à ce jour été ni envisagés ou prévus ? Les risques multiples donneront lieu à un débat animé pour déterminer comment évaluer les futures catastrophes et renforcer la résilience des collectivités. Dans le même temps, les catastrophes locales continuent à avoir un impact considérable sur la pérennité des moyens de subsistance.

Solutions émergentes

Les informations disponibles et la prise de conscience quant aux futurs risques de catastrophe, tout comme l'application de la science et des connaissances actuelles aux stratégies et aux interventions mises en œuvre

offrent des perspectives de succès. Des solutions peuvent être élaborées à différents niveaux de la société et dans différents secteurs en vue de mieux intégrer, plus durablement, la réduction des risques à la planification et à la mise en œuvre du développement durable. La protection de l'héritage culturel contre les catastrophes constitue un domaine d'intérêt grandissant. Nous prévoyons également de suivre l'évolution de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction qui a été intégrée à la Troisième session de la Plateforme mondiale en 2011.

Réunions des partenaires et consultations

Il est recommandé aux partenaires souhaitant organiser un événement de fournir les informations demandées dans les directives destinées aux intervenants et aux organisateurs de sessions (voir liens en page 4). Des descriptifs d'une page doivent être transmis au secrétariat de la SIPC au plus tard le *15 décembre 2012*. Il est toutefois vivement conseillé de transmettre ces demandes au plus tôt.

Lors de la confirmation des événements par le secrétariat, un document justificatif détaillé et un résumé (de 250 mots maximum) doivent être envoyés au secrétariat avant le *1er février 2013* afin de garantir une diffusion suffisamment large de la manifestation prévue.

Les organisateurs d'événements sont encouragés à garantir une représentation équilibrée d'intervenants issus de différents groupes de parties prenantes (secteurs gouvernementaux, ONG, secteur privé et représentants des collectivités), en veillant à garantir une mixité hommes/femmes appropriée. Les organisations des Nations Unies, comme de coutume, sont encouragées à offrir une visibilité satisfaisante aux homologues gouvernementaux.

Les demandes d'organisation de consultations entre les partenaires, de réunions régionales, ou de toute autre assemblée, organisées le *dimanche 19 mai et le lundi 20 mai* peuvent être transmises au comité de coordination de la Plateforme mondiale afin de lui permettre d'attribuer des espaces de réunion en conséquence. Ces demandes peuvent être transmises (par courrier électronique : globalplatform@un.org) jusqu'au *1er mai 2013* et seront acceptées en fonction des lieux disponibles.

Des informations relatives à la transmission de propositions pour l'Ignite Stage et la Salle de Marché seront publiées sur le site Internet de la Plateforme mondiale en septembre 2012. La Salle de Marché offre l'opportunité de présenter de nouvelles approches innovantes dans le domaine de la réduction des risques aux niveaux national et régional et d'aborder des domaines d'intervention thématiques majeurs et des solutions concernant le secteur privé. L'Ignite Stage prévoit de brèves présentations de 15 minutes permettant d'illustrer certaines expériences efficaces dans le domaine de la prévention des risques, d'aborder les nouveaux problèmes et les nouvelles tendances et de présenter des stratégies innovantes visant à réduire les risques et à augmenter la capacité des collectivités à résister aux catastrophes. La Plateforme mondiale accueillera également la cérémonie de remise du Prix de la réduction des risques de catastrophe de Sasakawa, ainsi que d'autres événements spéciaux.

Interprétation et équipement informatique

Toutes les salles seront équipées d'un ensemble standard de microphones et d'un écran destinés aux présentations. Au cours des événements officiels (du 21 au 23 mai), une interprétation simultanée sera disponible dans les six langues officielles des Nations Unies pour les sessions plénières officielles et informelles. Une interprétation en anglais, français et espagnol sera disponible pour les événements spéciaux.

Invitations

Les invitations seront envoyées aux membres des gouvernements par le biais des Missions permanentes auprès des Nations Unies. Les particuliers souhaitant faire partie de la délégation de leur pays sont encouragés à contacter leur centre de liaison national pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et/ou le ministère des relations extérieures ou des affaires étrangères. Les gouvernements sont encouragés à désigner des hauts représentants et, dans la mesure du possible, à inviter au sein de leurs délégations une diversité de parties prenantes.

Une invitation générique sera transmise aux délégations ayant précédemment participé à la Plateforme mondiale, notamment aux organisations internationales ou intergouvernementales, aux ONG, aux organisations de la société civile, aux entreprises du secteur privé, aux institutions universitaires et de recherche. Les demandes de participation émanant d'autres organisations seront étudiées au cas par cas. Le nombre de participants pourra être limité en fonction de la capacité d'accueil du centre de conférence.

Les invitations d'intervenant spécifiques seront examinées en temps voulu sur la base de consultations organisées entre la SIPC et les partenaires concernés. Des directives et conseils destinés aux intervenants et aux organisateurs de sessions sont disponibles sur le site Internet (voir liens au bas du document).

Inscriptions

Les participants invités pourront s'inscrire en ligne sur le site Internet de la Plateforme mondiale dès le *10 septembre 2012*. La date de clôture des inscriptions en ligne est le *1er mai 2013*.

Dès leur arrivée au Centre de conférence (Centre International de Conférences, 17 rue de Varembé, Genève, en Suisse), les participants se verront remettre un badge leur permettant d'accéder aux manifestations. Celui-ci devra être porté à tout moment sur le site. Le bureau des inscriptions du centre de conférence sera ouvert de 9h30 à 18h00 le dimanche 19 mai 2013, et de 8h00 à 18h00 les autres jours. L'inscription en ligne nécessite la présentation d'un passeport national ou d'une carte d'identité nationale. Veuillez prévoir un délai de 30 minutes pour procéder à votre inscription. Vous vous recommandons de vous inscrire et de retirer votre badge le dimanche 19 mai ou le lundi 20 mai.

Sur le lieu d'organisation de la conférence, une file d'attente dédiée sera prévue pour permettre aux délégués de haut niveau de s'inscrire rapidement. Tous les délégués recevront un badge dont la couleur correspondra à la délégation à laquelle ils appartiennent. Les missions permanentes de Genève pourront retirer les badges de leurs délégués durant la semaine précédant l'organisation de la Plateforme mondiale, dans les locaux de la SIPC, 9-11 rue de Varembé.

Visas et hébergement

Veuillez noter que la Suisse est un État membre de l'Espace Schengen. Si vous avez besoin d'un visa pour entrer en Suisse, il est important de noter que le traitement d'une demande de visa peut nécessiter un délai de deux mois. Les participants officiels désignés par leurs gouvernements respectifs doivent présenter un document officiel émis par leur ministère.

Tous les autres délégués doivent procéder à leur inscription à la conférence avant de déposer une demande de visa. Aucune demande de visa ne sera traitée avant l'ouverture des inscriptions, à savoir le *10 septembre 2012*. Le représentant de la Suisse dans votre pays de résidence est en mesure de vous fournir la liste des documents nécessaires pour compléter votre demande de visa.

Sur demande, et lorsque cela s'avère nécessaire, la Stratégie internationale des Nations Unies pour la réduction des catastrophes (SIPC) peut appuyer la demande de visa des participants inscrits, par le biais d'une lettre adressée à l'Ambassade ou au Consulat de Suisse du pays concerné. Des informations relatives aux demandes de visas sont disponibles à l'adresse suivante :

http://www.bfm.admin.ch/content/bfm/en/home/themen/einreise/merkblatt_einreise.html

Il est demandé aux participants d'organiser leurs propres réservations d'hôtel en vue de leur séjour à Genève. **La réservation anticipée de votre hébergement est recommandée, puisque d'autres événements doivent être organisés à Genève aux mêmes dates.** Le centre de conférence se trouve à proximité du Palais des Nations. Le centre est également facilement accessible par les moyens de transport public et se trouve à 15 minutes de l'aéroport international de Genève en voiture ou taxi ou peut être rejoint plus rapidement à partir du centre-ville. Il peut s'avérer difficile de trouver des places de stationnement.

Accréditation des membres de la presse et des médias

Les membres du Corps de presse des Nations Unies bénéficieront automatiquement d'une accréditation sur présentation de leur badge des Nations Unies. Les autres journalistes doivent présenter des justificatifs pour obtenir le badge leur permettant d'assister aux réunions. Afin d'éviter les délais d'attente pour accéder à la conférence, il est vivement conseillé aux journalistes de s'inscrire à l'avance.

Site Internet et contacts

Le site Internet de la Plateforme mondiale, <http://www.preventionweb.net/globalplatform/2013/> met à votre disposition des informations actualisées et des détails logistiques pratiques. Si vous souhaitez contacter le siège social de la SIPC à Genève, veuillez utiliser l'adresse de courrier électronique suivante : globalplatform@un.org.

Liens d'accès rapide aux informations complémentaires :

Résumé du Président 2011 : http://www.preventionweb.net/files/20102_gp2011chairssummary.pdf

Document d'orientation 2013 : http://www.preventionweb.net/files/23895_20120321conceptpaperfor2013.pdf

Remarques à l'attention des organisateurs de sessions :

<http://www.preventionweb.net/globalplatform/2013/documents/NotesforSessionOrgandSpeakers.pdf>
